

10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

1.00

1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

Identification de la substance
ou de la préparation

n-Heptanol

No.-CAS 111-70-6
No.-EINECS 203-897-9
Numéro d'enregistrement
(REACH) 01-2119900490-51-0001

Utilisation de la substance /de
la préparation Intermédiaire.

Utilisations identifiées Intermédiaire isolé transporté (1907/2006)

Identification de la
société/entreprise

OXEA GmbH
Otto-Roelen-Str. 3
D-46147 Oberhausen
Germany

Informations sur le produit

Product Stewardship
FAX: +49 (0)208 693 2053
email: psq@oxea-chemicals.com

Téléphone en cas d'urgence +44 (0) 1235 239 670 (UK)

2. Identification des dangers

GHS / CLP

Base de classification

Cette substance est classée et étiquetée (CLP, GHS) selon la directive
1272/2008/CE et ses amendements

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

Étiquetage

Symboles de danger



Mot d'avertissement

Attention

Déclarations de risque

H319: Provoque une sévère irritation des yeux

Fiche de donnée de sécurité



10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

26-juil.-2013
1 .00

Consignes de sécurité
P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

Autres dangers
Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation et par ingestion
Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense

Classification et étiquetage conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Base de classification Le produit est classé conformément à l'Annexe VI de la Directive 67/548/CEE.

contient n-Heptanol (CAS 111-70-6)

Symbole(s) Xi - Irritant

Phrase(s) de risque
R36 - Irritant pour les yeux
R52 - Nocif pour les organismes aquatiques

Phrase(s) S
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S37/39 - Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage

Autres dangers
Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation et par ingestion
Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense

3. Composition / Informations sur les composants

Nom Chimique	No.-CAS	REACH-No	67/548/EWG/EE C	1272/2008/EC	Concentration (%)
Heptane-1-ol	111-70-6	01-211990049 0-51-0001	Xi;R36 R52	Eye Irrit. 2; H319	> 99,0

4. Premiers secours

Conseils généraux

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Le secouriste doit se protéger.

Inhalation

Garder tranquille. Bien aérer. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Un examen médical immédiat est requis.

10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

1.00

Peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Symptômes principaux

Toux, mal de tête, Vertiges, somnolence, nausée.

Risque particulier

irritation pulmonaire, Pneumonie, Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.

Avis aux médecins

Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion, irriguer l'estomac en utilisant en plus du charbon actif.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés

Les émanations gazeuses dangereuses produites par la combustion incomplète peuvent être constituées par:

monoxyde de carbone (CO)

dioxyde de carbone (CO₂)

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

L'équipement du pompier doit comprendre un appareil respiratoire autonome et un équipement anti-feu complet approuvés par le NIOSH ou conformes à la norme EN 133).

Mesures de lutte contre l'incendie

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Endiguer et collecter l'eau d'extinction. Éloigner les personnes du feu et rester dans le vent.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Pour le personnel de sauvetage : voir Equipement de protection individuelle au chapitre 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Ne pas déverser le produit dans l'environnement aquatique sans prétraitement (installation avec traitement biologique).

10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

1 .00

Méthodes de confinement

Stopper le flux de matière (si c'est possible sans danger) en prenant les mesures de sécurité nécessaires.
Recueillir la matière répandue si possible.

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Si un feu se déclare au voisinage du produit, refroidir d'urgence les récipients par vaporisation d'eau. Mettre à terre et relier les conteneurs lors de transvasements. Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

Remarques concernant la protection de l'environnement

Voir chapitre 8 : Limitation et surveillance de l'exposition environnementale.

Stockage

Mesures techniques/Conditions de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Précautions pour le stockage en commun

Produits incompatibles:

acides forts
oxydants

Classe de température

T3

Utilisations identifiées

Intermédiaire isolé transporté (1907/2006)

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

DNEL & PNEC

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Travailleurs

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau	5,8 mg/kg bw/day
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation	20,6 mg/m ³

Population

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - oral	2,9 mg/kg bw/day
--	------------------

Fiche de donnée de sécurité



value creation in chemicals
26-juil.-2013

10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

1.00

Environnement

PNEC eau - eau douce	0,038 mg/l
PNEC eau - eau salée	0,0038 mg/l
PNEC eau - dégagement temporaire	0,38 mg/l
PNEC STP	10 mg/l
PNEC sédiments - eau douce	0,31 mg/kg
PNEC sédiments - eau salée	0,031 mg/kg
PNEC sols	0,0396 mg/kg

Limites d'exposition Union Européenne

Pas de limites d'exposition établies

Limites d'exposition France

Pas de limites d'exposition établies.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique

L'aspiration diffuse et la réduction de l'air sont souvent insuffisants pour limiter l'exposition des employés. En général, une aspiration locale est préférable. Utilisez des appareils antidéflagrants (p. ex. ventilateurs, interrupteurs et terre) dans des systèmes mécaniques de ventilation.

Équipement de protection individuelle

Pratiques générales d'hygiène industrielle

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Protection respiratoire

appareil respiratoire avec filtre A. Masque complet avec filtre susmentionné suivant les exigences utilisées par les fabricants ou appareil respiratoire indépendant. L'équipement doit être conforme à EN 136 ou à EN 140 et EN 143.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Les recommandations sont énumérées ci-dessous. D'autres matières de protection peuvent être utilisées en fonction de la situation si des informations suffisantes concernant la dégradation et l'infiltration sont disponibles. Si d'autres produits chimiques sont utilisés conjointement avec.

Matière appropriée	caoutchouc nitrile
Substance de référence	n-Hexanol
Évaluation	selon EN 374: niveau 6
Épaisseur du gant	env 0,55 mm
Temps de pénétration	> 480 min
Matière appropriée	chlorure de polyvinyle / caoutchouc nitrile

10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

1.00

Substance de référence	n-Hexanol
Évaluation	selon EN 374: niveau 6
Épaisseur du gant	env 0,9 mm
Temps de pénétration	> 480 min

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale. En plus des lunettes protectrices, porter un masque facial s'il y a un risque de projection sur le visage.

L'équipement doit être conforme à EN 166

Protection de la peau et du corps

vêtements étanches. Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Si possible, utiliser des appareillages fermés. Lorsque le dégagement de produit ne peut être évité, celui-ci doit être aspiré au point de sortie. Respecter les limites d'émission, le cas échéant prévoir la décontamination des émissions gazeuses. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. En cas de dégagement de grandes quantités de produit dans l'atmosphère ou d'infiltration dans les cours d'eau, le sol ou les canalisations, contacter les autorités compétentes.

Conseils supplémentaires

Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://apps.echa.europa.eu/registered/registered-sub.aspx>.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	liquide			
Couleur	incolore			
Odeur	légère			
Poids moléculaire	116,20			
Formule moléculaire	C7 H16 O			
Point d'éclair	71 °C			
Méthode	coupelle fermée			
Température d'auto-inflammabilité	292 °C			
Limite inférieure d'explosivité	0,9 Vol %			
Point/intervalle de fusion	- 34,6 °C			
Point/intervalle d'ébullition	175,8 °C @ 1013 hPa			
Pression de vapeur				
Valeurs [hPa]	Values [kPa]	Values [atm]	@ °C	@ °F
0,29	0,029	< 0,001	25	77
Densité				
Valeurs [g/cm ³]	@ °C	@ °F	Méthode	
0,8219	20	68		
Indice de réfraction	1,4249 @ 20 °C			
Viscosité	7,4 mPa*s @ 20 °C			
Hydrosolubilité	1,67 mg/l @ 25 °C			
log Pow	2,2 (mesuré), OECD 117			
log Koc	1,14			

Fiche de donnée de sécurité



10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

26-juil.-2013
1.00

Densité de vapeur 4,01 (Air=1) @20 °C (68 °F)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter

Eviter tout contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes et les décharges statiques. Eviter toute source d'inflammation.

Matières à éviter

acides forts, oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Voies majeures d'exposition Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion

Toxicité aiguë

Heptan-1-ol (111-70-6)

Voies d'exposition	Point final	Valeurs	Espèce	Méthode
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	lapin	OECD 402
Inhalation	LC0	> 7,4 mg/m ³ (4h)	rat, mâle/femelle	sat. vapor OECD 403
Oral(e)	LD50	5500 - 6200 mg/kg	rat, mâle/femelle	OECD 401

Irritation et corrosion

Heptan-1-ol (111-70-6)

Effets sur l'organe-cible	Espèce	Résultat	Méthode	
Peau	lapin	Irritation légère de la peau	OECD 404	
Yeux	lapin	irritant	OECD 405	

Sensibilisation

Heptan-1-ol (111-70-6)

Effets sur l'organe-cible	Espèce	Évaluation	Méthode	
Peau	cochon d'Inde	non sensibilisé	OECD 406	
Peau	souris	mildly sensitizing	OECD 429	

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Heptan-1-ol (111-70-6)

Type	Dose	Espèce	Méthode	
Toxicité subaiguë	NOAEL: 1750 mg/kg/d	rat, mâle/femelle	OECD 407	Références croisées
Toxicité subaiguë	LOAEL: 3500 mg/kg/d	rat, mâle/femelle	OECD 407	Références croisées

Cancérogénicité, Mutagénicité, Toxicité reproductrice

Fiche de donnée de sécurité



value creation in chemicals
26-juil.-2013

10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

1.00

Heptan-1-ol (111-70-6)					
Type	Dose	Espèce	Évaluation	Méthode	
Mutagenicité		lymphocytes humains	négatif	OECD 473 (aberration chromosomique)	Étude in vitro
Mutagenicité		Lymphocytes de souris	négatif	OECD 476 (Mammalian Gene Mutation)	Étude in vitro
Mutagenicité		Salmonella typhimurium	négatif	OECD 471 (Ames)	Étude in vitro
Toxicité reproductrice	NOAEL < 200 mg/kg/d	rat, parental, femelle		OECD 421	Références croisées Oral(e)
Toxicité reproductrice	NOAEL 1000 mg/kg/d	Rat, 1ere génération, mâle/femelle		OECD 421	Références croisées Oral(e)
Toxicité pour le développement	NOEC 3500 mg/m ³	rat		Inhalation	Références croisées Toxicité maternelle Tératogénicité

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Symptômes principaux

Toux, mal de tête, Vertiges, somnolence, nausée.

Effets nocifs divers

Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation et par ingestion.

Note

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://apps.echa.europa.eu/registered/registered-sub.aspx>.

12. Informations écologiques

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique

Heptan-1-ol (111-70-6)			
Espèce	Durée d'exposition	Dose	Méthode
Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	96h	LC50: 37,9 mg/l	
Daphnia magna	48h	EC50: 66 mg/l	
Scenedesmus quadricauda (algues vertes)	7 d	TTC: 17 mg/l	
Pseudokirchneriella subcapitata	96h	NOEC: 35 mg/l	Taux de croissance
Boue activée (bactérie)	3 h	NOEC: > 100 mg/l	OECD 209

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Biodégradation

84 % (28 d), Boue activée, inadapté, aérobique, OECD 301 F.

Note

Éviter le rejet dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Fiche de donnée de sécurité



value creation in chemicals
26-juil.-2013

10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

1.00

Informations sur le produit

Éliminer sous l'observation des lois et réglementations concernant l'évacuation des déchets. Le choix de la procédure d'évacuation dépend de la composition du produit au moment de son évacuation, des réglementations locales et des possibilités d'évacuation.

Déchet dangereux conforme le Catalogue européen des déchets (EWC)

Emballages vides contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

14. Informations relatives au transport

<u>ADR/RID</u>	Marchandise non dangereuse
<u>ADN</u>	Navire à conteneurs ADN Marchandise non dangereuse
<u>ADN</u> <u>UN/ID No</u> <u>Nom d'expédition</u>	Bateau-citerne ADN ID 9003 Substances avec un point d'inflammation supérieur à 60°C et de maximum 100°C
<u>Indicateur de danger</u> <u>Classe</u> <u>Risques secondaires</u>	(n-Heptanol) 9 N3, F
<u>ICAO/IATA</u>	Marchandise non dangereuse
<u>IMDG</u>	Marchandise non dangereuse
<u>GRV-Code (IBC)</u> <u>Nom du produit</u> <u>Type de bateau</u> <u>Catégorie de polluant</u>	Heptanol 3 Y

15. Informations relatives à la réglementation

GHS / CLP

Base de classification Cette substance est classée et étiquetée (CLP, GHS) selon la directive 1272/2008/CE et ses amendements. (Voir chapitre 2)

DI 2012/18/EU (Seveso III)

Catégorie non soumis(e)

DI 1999/13/EC (VOC Guideline)

Nom Chimique	Statut
Heptane-1-ol CAS: 111-70-6	regulated

10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

1 .00

Chemical Safety Assessment (CSA)

Le rapport sur la sécurité chimique (Chemical Safety Report - CSR) n'est pas requis.

Inventaires internationales

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

AICS (AU)
DSL (CA)
IECSC (CN)
EC-No. 2038979 (EU)
ENCS (2)-217 (JP)
ISHL (2)-217 (JP)
KECI KE-18302 (KR)
INSQ (MX)
PICCS (PH)
TSCA (US)
NZIoC (NZ)

16. Autres informations

Texte des phrases H mentionnées aux articles 3

H319: Provoque une sévère irritation des yeux

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R36 - Irritant pour les yeux
R52 - Nocif pour les organismes aquatiques

Date de révision 26-juil.-2013
Date d'émission 06-août-2013

Conseils relatifs à la formation

Pour des premiers soins efficaces, un cours spécial / une formation sont nécessaires.

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur les données dont dispose Oxea et sur les sources publiques considérées valides ou acceptables. L'absence d'éléments d'informations requis par ANSI ou 1907/2006/EC indique que des informations en adéquation avec ces exigences sont disponibles.

Autres informations pour la présente fiche de sécurité

Les modifications de la version précédente sont indiquées par ***. Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local. Pour obtenir de plus amples informations, d'autres fiches sur la sécurité des matières et fiches techniques, veuillez consulter la page d'accueil de Oxea (www.oxea-chemicals.com). L'annexe n'est pas nécessaire car la substance a été enregistrée sous REACH comme produit intermédiaire.

Clause de non-responsabilité

Pour usage industriel uniquement. Les informations contenues sont conformes à nos meilleures connaissances. Nous ne suggérons ou ne garantissons pas que les risques énumérés soient les seuls risques qui existent. Oxea ne donne aucun type de garantie, expresse ou implicite, au sujet de l'utilisation de ce matériel dans votre procédé ou en combinaison avec d'autres substances d'une manière sûre. La détermination de la convenance de ce matériel pour n'importe quelle utilisation ou la façon de l'utilisation envisagée relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. L'utilisateur doit répondre à toutes les normes applicables de sûreté et de santé.

Fiche de donnée de sécurité



value creation in chemicals
26-juil.-2013

10900
n-Heptanol

Date de révision
Numéro de révision

1.00
